

DIRECTION DU PERSONNEL  
Service de l'Enseignement et  
de la Promotion  
Bureau des concours  
4, rue St Martin 75100 - PARIS RP.  
ENS. n° 76-66

Paris, le 30 novembre 1976

N O T E D E S E R V I C E

**O B J E T** : Absence de candidats inscrits à des concours organisés  
par l'Administration.

Il a été constaté que quelques agents s'inscrivaient à tous les concours pour lesquels ils remplissaient les conditions, sans pour cela se présenter aux épreuves.

Dorénavant, après chaque concours, le bureau chargé de leur organisation à la Direction du Personnel, communiquera aux établissements et services de l'Administration, la liste des candidats inscrits qui n'auront pas participé aux épreuves.

D'autre part, l'absence répétée de candidats inscrits à des concours pourrait constituer un motif suffisant pour ne pas retenir leur candidature à de nouveaux concours.

L'Administrateur, Chef du Service  
de l'Enseignement et de la Promotion

  
R. VIAL